

Le 27 janvier 2026, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 janvier 2026

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, M. Sébastien FAUST, Mme Caroline ZANDER, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Yves PARTRAT, M. Richard GRIFFON, M. Thomas VINCENT.

Absents :

Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Justine GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD, Mme Céline CHAMPAGNON, Mme Sophie GOUDIN.

Procurations :

Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER à Mme Valérie PICQ, Mme Laurence BUSSIÈRE à M. Amaury GARDE, M. Bruno VILLEMAGNE à M. Hervé JAVELLE, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD à Mme Célia DUMAS, Mme Céline CHAMPAGNON à M. Thomas VINCENT, Mme Sophie GOUDIN à M. Richard GRIFFON.

Secrétaire : M. Jérôme DROUET

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Rapporteur : Philippe BONNEFOND

Le rapport des orientations budgétaires présente les priorités du budget 2026 et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il présente les engagements prévisionnels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale, la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport doit permettre la tenue d'un débat au sein du conseil municipal dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget 2026.

Trois parties composent le présent rapport :

- ✓ Le contexte général dans lequel s'inscrit l'action des collectivités,
- ✓ La situation budgétaire et financière de la commune,
- ✓ Les réalisations en matière d'investissement prévues au futur budget primitif.

Par conséquent, le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) constitue une étape importante du cycle budgétaire et du débat démocratique.

Présentation du rapport d'orientations budgétaires 2026

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide par 23 voix Pour et 4 voix Contre :

- **DE PRENDRE ACTE** du débat des orientations budgétaires (DOB) pour l'année 2026 et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20260127-02-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2026

Le secrétaire de séance,
Jérôme DROUET



Fait à la Fouillouse, le 27 janvier 2026

Le Maire
Patrick BOUCHET

